



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1999/223
2 mars 1999

ORIGINAL : FRANÇAIS

LETTRE DATÉE DU 25 FÉVRIER 1999, ADRESSÉE AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DE L'ALLEMAGNE AUPRÈS DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de porter à votre attention la déclaration de la présidence de l'Union européenne sur le Timor oriental, publiée le 19 février 1999.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent de l'Allemagne
auprès de l'Organisation des Nations Unies

(Signé) Dieter KASTRUP

ANNEXE

[Original : anglais et français]

Déclaration de la présidence de l'Union européenne
sur le Timor oriental, publiée le 19 février 1999

L'Union européenne se félicite des résultats positifs de la récente réunion ministérielle qui s'est tenue sous l'égide du Secrétaire général des Nations Unies, au cours de laquelle le Ministre indonésien des affaires étrangères, M. Ali Alatas, a annoncé officiellement la nouvelle politique de l'Indonésie à l'égard du Timor oriental.

L'Union européenne prend note de la position indonésienne selon laquelle une large autonomie à l'intérieur du cadre constitutionnel de la République d'Indonésie constitue la meilleure solution au stade actuel et de son intention de soumettre cette proposition à la consultation de la population du Timor oriental. Si la proposition est rejetée par la population du Timor oriental, le Gouvernement indonésien recommandera à l'Assemblée consultative du peuple (MPR), qui doit être élue en juin 1999, d'abroger l'Acte d'annexion de 1978 et d'accepter l'indépendance du Timor oriental.

L'Union européenne se félicite de ce que l'Indonésie reconnaisse par cette nouvelle politique qu'aucune solution durable ne peut être trouvée au problème sans la consultation de la population du Timor oriental et de ce que les parties concernées aient accepté d'examiner les propositions faites par les Nations Unies en vue de parvenir à un accord sur une procédure qui permette de concilier les propositions de l'Indonésie et l'exercice de l'autodétermination. L'Union européenne pense effectivement que la méthode de consultation de la population du Timor oriental sera un élément déterminant dans ce contexte.

Compte tenu de ces développements, qui ont imprimé un nouvel élan aux pourparlers menés sous l'égide des Nations Unies, l'Union européenne souligne que les efforts du Secrétaire général doivent bénéficier d'un soutien international.

L'Union européenne se félicite par ailleurs que l'emprisonnement de M. Xamana Gusmao ait été remplacé par une mise en résidence surveillée. À cet égard, elle engage les autorités indonésiennes à libérer complètement M. Xamana Gusmao et d'autres prisonniers politiques originaires du Timor oriental, afin de créer les conditions les plus propices à un règlement de la question du Timor oriental.

Au vu de cette évolution positive intervenue récemment, l'Union européenne :

- Encourage le Secrétaire général des Nations Unies dans les efforts qu'il a entrepris pour trouver une solution au problème du Timor oriental;
- Souligne la nécessité d'une consultation libre, régulière et globale de la population du Timor oriental par les Nations Unies;

/...

- Se déclare prête à apporter son concours à l'organisation de cette consultation.

En même temps, l'Union européenne encourage l'Indonésie à réduire encore sa présence militaire au Timor oriental et s'inquiète de la distribution d'armes à des milices civiles, qui peut mettre en péril les chances de trouver une solution pacifique.

L'Union européenne reste vivement préoccupée par la tension et la violence croissantes au Timor oriental. Elle engage toutes les parties à faire preuve de modération. L'Union européenne demande aussi le désarmement et la dissolution des milices. En outre, elle est favorable à la mise en place d'urgence au Timor oriental d'une présence de l'ONU, qui contribuerait à réduire la forte tension qui règne actuellement.

Les pays d'Europe centrale et orientale associés à l'Union européenne, Chypre, pays également associé, ainsi que les pays de l'Association européenne de libre-échange (AELE), membres de l'espace économique européen, se rallient à cette déclaration.
